

PRESSE DU 02.11.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== GÉNÉRALITÉS =====

communiqué par la FED

NATIONAL : SONDAGE ORANGE EN COURS

L'énergie verte (dont l'éolien....) fait il monter les prix d'EDF?

URGENT Merci de **voter oui** si vous pensez que l'éolien est l'une des causes majeures des hausses de tarif

<http://actu.orange.fr/environnement/avenir/>





En sept mois, les tarifs réglementés d'EDF auront augmenté de près de 7% en moyenne. - AFP (Shaun Curry) (Bazikpress)

Les tarifs réglementés d'EDF n'en finissent plus de grimper. Après une hausse moyenne de 3,4% cet été, une nouvelle augmentation d'environ la même ampleur est prévue au 1er janvier 2011.

C'est ce qu'a confirmé le gouvernement la semaine dernière. L'idée viendrait des députés, qui ont voté, dans le cadre de l'examen du budget 2011, une hausse de la "contribution au service public de l'électricité" (CSPE). Cette taxe, payée dans la facture, sert entre autres à financer le développement des énergies renouvelables.

Cette contribution devrait augmenter d'environ 3 euros par mégawatt-heure, ce qui entraînerait une hausse du prix global de l'électricité d'EDF d'environ 3% en moyenne. Le gouvernement explique qu'il s'agit de financer le rachat par EDF de l'énergie solaire.

"C'est une déclinaison du Grenelle de l'environnement, qui lui-même est une déclinaison de la plate-forme de Nicolas Hulot que Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy" avaient reprise, s'est justifié François Baroin, le ministre du Budget, sur *Europe1*.

"Financer les erreurs d'EDF"

"Laisser entendre que le déficit de la CSPE - 1,6 milliard d'euros fin 2010 - serait [dû] au coût d'achat de l'électricité solaire relève de l'injustice", s'insurge dans un communiqué Enerplan, association professionnelle de l'énergie solaire. Elle précise que "le photovoltaïque ne devrait guère peser dans la CSPE que pour 120 millions en 2010".

"La part du photovoltaïque dans la CSPE coûtera en 2010 à un ménage moyen moins d'un euro par an, et guère beaucoup plus en 2011: très loin de la nécessité d'augmenter le prix de l'électricité de 3 à 4%."

Même indignation chez Corinne Lepage, présidente de Cap 21 et ancienne ministre de l'Environnement. Pour elle, on demande à l'usager de "financer les erreurs d'EDF". Pour 2010, "la Commission de régulation de l'énergie rappelle que le financement des énergies renouvelables pèse pour 24% de la taxe", écrit-elle sur *Actu-environnement.com*.

"Contrairement aux mensonges publics, la hausse du prix de l'électricité n'est pas destinée à financer les énergies renouvelables", estime-t-elle, mais à compenser les investissements d'EDF comme "l'allongement de la durée de vie des centrales", ses investissements à l'étranger et l'EPR, réacteur nucléaire de troisième génération. Vous, qu'en dites-vous?

+++++ L'UNION EUROPÉENNE, LA BIODIVERSITÉ et les EOLIENNES +++++

Enerzine

02.11.2010

<http://www.enerzine.com/604/10689+lue-veut-concilier-energie-eolienne-et-biodiversite+.html>

L'UE veut concilier Energie éolienne et Biodiversité

Biodiversity
WE ARE ALL IN THIS TOGETHER



Si l'énergie éolienne ne représente pas, de façon générale, une menace pour la nature, il peut arriver que des parcs d'éoliennes mal situés ou mal conçus aient des effets négatifs sur les espèces et habitats vulnérables

C'est la raison pour laquelle la Commission européenne a publié vendredi dernier les lignes directrices relatives au développement de l'énergie éolienne dans les zones naturelles protégées. Ces lignes directrices s'appliquent au réseau **Natura 2000****, lequel constitue non seulement la clé de voûte de la politique de l'UE en matière de biodiversité, mais également un instrument essentiel pour atteindre l'objectif que s'est fixé l'Union d'enrayer et d'inverser la tendance à l'appauvrissement

de la biodiversité à l'horizon 2020.



L'énergie éolienne a un rôle important à jouer dans la réalisation de l'objectif de l'UE de parvenir à 20 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie totale de l'Europe d'ici 2020, et **le déploiement de ce type d'énergie dans les zones Natura 2000 n'est pas automatiquement exclu**, même s'il doit faire l'objet d'une évaluation au cas par cas. L'énergie éolienne a connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie et représentait, en 2009, 4,8 % de la consommation d'électricité totale de l'UE. Ce pourcentage devrait au minimum tripler d'ici 2020.

«Ces nouvelles lignes directrices vont donner aux États membres et aux entreprises des indications claires en ce qui concerne la réalisation d'activités liées au développement de l'énergie éolienne en conformité avec les exigences de Natura 2000. Il ne s'agit pas de modifier la législation ou la politique, mais simplement de fournir des orientations sur le droit existant. Notre but est de veiller à ce que les objectifs en matière d'énergie renouvelable soient atteints dans le plein respect de la législation de l'UE relative à la protection des espèces.» a déclaré à ce sujet M. Janez Potocnik, membre de la Commission chargé de l'environnement.

Programmation stratégique au premier plan

Les lignes directrices publiées vendredi visent à éviter tout conflit entre le développement de l'énergie éolienne et la conservation de la biodiversité dans les zones protégées Natura 2000. Elles soulignent l'importance de la programmation stratégique et la nécessité d'une évaluation appropriée et de qualité des nouveaux projets de développement. Les lignes directrices contiennent des exemples de bonnes pratiques et montrent comment développer l'énergie éolienne sans endommager les zones naturelles sensibles.

D'après la commission, la programmation stratégique du développement de l'énergie éolienne sur une large zone géographique constitue l'un des moyens les plus efficaces de réduire au minimum les effets des éoliennes sur la nature et les espèces sauvages dès le début du processus. "Non seulement elle permet la mise en place d'un cadre de développement plus intégré, mais elle réduit également les risques de rencontrer ultérieurement des difficultés ou des retards au niveau des projets individuels".

** Natura 2000 est un réseau écologique à l'échelle européenne, qui a été établi dans le cadre de la directive «Habitats» de 1992 et qui compte environ 26 000 sites dans les 27 pays de l'UE, couvrant près de 18 % du territoire de l'Union. Ce réseau a pour objectif d'assurer la conservation et l'utilisation durable des zones de grande valeur du point de vue de la biodiversité, ainsi que la survie à long terme des espèces et des habitats d'Europe les plus précieux et les plus menacés. Natura 2000 n'est pas un système de réserves naturelles au sens strict où toute activité humaine est interdite. Si le réseau doit indéniablement inclure des réserves naturelles, la majeure partie du territoire continuera probablement à appartenir à des propriétaires privés, la priorité étant de garantir le caractère durable de la gestion future d'un point de vue tant écologique qu'économique.

☺ voir ce document (en anglais - pour qu'il soit moins lu ou moins connu en France ?) annoncé dans la PRESSE d'hier : Développements de l'énergie du vent et Natura 2000 :

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/docs/Wind_farms.pdf

+++++

Développer l'éolien en respectant les zones naturelles sensibles

Journal de l'Environnement

02.11.2010

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/developper-l-eolien-en-respectant-les-zones-naturelles-sensibles,19860?token=4eacdf34cfa3b2735bf100a6c684c2bf&xstor=EPR-9>

Développer l'éolien en respectant les zones naturelles sensibles

Le 02 novembre 2010 par Célia Fontaine

► Sites & Sols, Energie, Production d'énergie, Energie renouvelables, Faune et flore, Sites et sols naturels, Energies non carbonées, Biodiversité

La Commission européenne a publié le 29 octobre des **lignes directrices** pour mieux concilier développement de l'énergie éolienne et zones naturelles protégées.

L'énergie éolienne a connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie et assurait, en 2009, 4,8 % de la consommation d'électricité totale de l'Union européenne. Ce pourcentage devrait au minimum tripler d'ici à 2020. La cohabitation entre les parcs d'éoliennes et la biodiversité (oiseaux, chauves-souris), se passe majoritairement bien, estime la Commission.

Dans certains cas, les éoliennes peuvent même être bénéfiques pour la nature. Par exemple, l'ancien site minier de Black Law, en Ecosse a retrouvé, grâce au parc éolien implanté en 2006 (42 turbines avec une capacité installée de 97 mégawatts), végétation et biodiversité (marais reconstitué, plantation de conifères aux alentours du parc, nombreux oiseaux). Cette renaissance, le site la doit au plan Habitat mené en amont du projet par les acteurs concernés (Scottish Natural Heritage, Lanarkshire Farmland, le Wildlife Advisory Group et l'université de Stirling).

Mais les impacts sur la biodiversité ne sont pas négligeables (dans le **JDLE**), surtout lorsque les éoliennes sont implantées sur des territoires du réseau Natura 2000^[1]. C'est pourquoi les États membres et les entreprises vont pouvoir bénéficier « **d'indications claires** » sur le droit existant, a déclaré Janez Potočnik, membre de la Commission chargé de l'environnement.

Les lignes directrices rappellent l'importance de la programmation stratégique et la nécessité d'une évaluation appropriée et de qualité des nouveaux projets de développement. Une liste d'exemples de bonnes pratiques montre comment réduire au minimum les effets des éoliennes sur la nature et les espèces sauvages dès le début du processus.

[1] Le réseau compte environ 26.000 sites dans les 27 pays de l'UE, couvrant près de 18 % du territoire de l'Union

+++++

Grenelle : un bilan intéressant, un rapport d'étape forcément incomplet

Arnaud Gossement

02.11.2010

<http://www.arnaudgossement.com/archive/2010/11/02/grenelle-un-bilan-interessant-un-rapport-d-etape-forcement-i.html>

Grenelle : un bilan intéressant, un rapport d'étape forcément incomplet

Posté par , le 02 novembre 2010.



J'étais ce matin à la conférence de presse, au Ministère de l'Ecologie, de présentation du rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du Grenelle. Réaction.

(Pour information, je commenterai ce rapport dans le journal de 13h de France inter).

[Pour télécharger le rapport, c'est ici.](#)

[Pour télécharger la note de synthèse du rapport c'est ici.](#)

Le rapport présenté à cette occasion a été préparé par la société Ernst&Young, sous la direction de plusieurs personnalités, généralement anciens présidents des groupes de travail du Grenelle de l'environnement. Commençons tout d'abord par saluer la décision même de réaliser un bilan d'étape, exercice qui pourrait utilement s'appliquer à toutes les politiques publiques.

- Le rapport est intéressant mais forcément incomplet. Il est constitué pour l'essentiel d'un catalogue des décisions prises par l'Etat depuis 2007 : lois, décrets, arrêtés.... Cela démontre que l'Etat est engagé, à des degrés divers, sur des chantiers très lourds. Mais cela ne démontre pas que la société française est engagée et comment. A mon sens, le bilan du Grenelle n'est cependant pas fonction que du seul poids de textes rédigés. C'est à une dynamique culturelle qu'il faut s'intéresser aussi.

Il manque à mon sens trois choses dans ce rapport.

En premier lieu, le rapport n'identifie pas assez les points de blocages et les difficultés. Le faire n'enlève rien à l'appréciation positive que l'on peut avoir, comme moi, du bilan du Grenelle. Réaliser cette cartographie des consensus et dissensus c'est la méthode même du Grenelle et cette méthode doit être appliquée au bilan du Grenelle. J'ai toujours trouvé suspects les jugements définitifs selon lesquels le Grenelle est soit une baguette magique soit une arnaque.

En second lieu, le rapport se limite un peu trop au catalogue des décisions publiques prises, mêmes si celles sont réelles. Or, le bilan du Grenelle va au delà. C'est en réalité une dynamique au sein de la société française qu'il conviendrait d'évaluer pour la renforcer. J'aurais aimé lire dans ce rapport des témoignages d'entrepreneurs ou d'élus locaux, des récits d'initiatives locales, des enquêtes sur la prise de conscience environnementale des français, sur tous ces débats qui se tiennent dans les entreprises, les écoles, les familles... Certes, l'analyse d'une "dynamique" ne peut se faire à coup de chiffres et de powerpoints..mais c'est pourtant très intéressant.

En troisième lieu, le rapport manque - mais tel n'était sans doute pas son objet - de propositions pour l'avenir, d'idées pour débloquer ce qui bloque encore, de projets pour renforcer le dialogue environnemental. C'est aux acteurs du Grenelle qui vont réceptionner ce rapport de s'y attacher.

Il en va ainsi des énergies renouvelables. Certes le Grenelle a contribué au décollage de l'éolien et du solaire de 2007 à 2009 mais il faut analyser la zone de turbulences actuelle. Comment sort-on de cette situation ? Le droit n'est-il pas devenu fou ? Comment faire simple et efficace pour encourager le développement de ces énergies tout en assurant leur acceptabilité sociale ? Au fur et à mesure que le Grenelle avance de nouvelles questions voient le jour : il faut les traiter.

De manière plus générale, au delà de ce rapport, [je me permets de vous proposer la lecture de cette chronique publiée sur Actu Environnement](#). Je suis convaincu, en cette période de tensions, de l'intérêt de la gouvernance à 5, de la poursuite du dialogue environnemental, de la recherche collective de consensus. Le Grenelle reste une opportunité formidable qu'il faut vaut mieux employer que commenter.

Je suis à l'inverse convaincu de l'absence totale d'intérêt des sondages que les pro et anti Grenelle s'envoient à la figure. Ces sondages finissent par nous empêcher de penser et d'analyser la complexité du Grenelle et de la protection du vivant.

voir le complément ci-dessous :

+++++

Grenelle Environnement: les Français en retiennent le solaire et l'éolien

Romandie News

02.11.2010

<http://www.romandie.com/ats/news/101102080704.ycma8wm5.asp>

Grenelle Environnement: les Français en retiennent le solaire et l'éolien

PARIS - Par Grenelle de l'Environnement, une écrasante majorité des Français comprend développement du solaire et de l'éolien, mais plus de la moitié ignorent que ce plan inclut le doublement des lignes de TGV et la mise aux normes de stations d'épuration, selon un sondage IFOP publié mardi.

Ainsi 93% des Français interrogés ont indiqué connaître "ne serait-ce que de nom", le développement des énergies renouvelables, dont la France veut porter la part à 23% d'ici 2020.

Parmi les autres mesures connues, ont été cités l'incitation à la réduction et au tri des déchets ménagers (89% disent la connaître), le bonus-malus automobile (87%) ou le doublement des tramways et le moratoire sur les OGM (65%).

En revanche le doublement des lignes TGV n'a pas retenu l'attention de plus de la moitié des personnes interrogées (54%) comme étant inclus dans le plan Grenelle lancé en 2007, de même que la mise aux normes de 146 stations d'épuration des eaux usées (60% disent ne pas connaître) et la mise en place d'aires marines protégées (63%), même si tous y voient de "bonnes mesures".

De plus, 81% des personnes interrogées ont indiqué souhaiter être davantage informées de l'état d'avancement et de la mise en oeuvre des mesures du Grenelle de l'environnement, contre 19% qui n'en éprouvaient pas le besoin. Toutefois, la "méthode Grenelle" devrait être utilisée pour d'autres réformes selon 88% des sondés, 11% n'en étant pas convaincus.

A l'occasion du 3e anniversaire, le 25 octobre, du discours du président Nicolas Sarkozy annonçant un "new deal écologique", le Réseau action climat France (RAC) avait jugé qu'en matière de lutte contre le changement climatique la politique gouvernementale n'a pas été à la hauteur, en citant comme exemple l'abandon de la taxe carbone.

L'étude de l'institut IFOP pour le ministère de l'Ecologie a été réalisée les 21 et 22 octobre 2010 par téléphone auprès d'un échantillon de 956 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

(©AFP / 02 novembre 2010 09h07)

Ce qui veut dire que nous avons encore du travail à faire en ce qui concerne les éoliennes afin d'expliquer ce marché de dupes à nos concitoyens !

Voici l'enquête IFOP :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/18997_-_Sondage_IFOP-2.pdf

+++++

A propos de (Presse du 29.10.2010) : Climat : l'Académie confirme l'impact de l'activité humaine

Le Figaro

28.10.2010

<http://www.lefigaro.fr/environnement/2010/10/28/01029-20101028ARTFIG00737-climat-l-academie-confirme-l-impact-de-l-activite-humaine.php>

Climat : l'Académie confirme l'impact de l'activité humaine

Le rapport de l'Académie des Sciences peut être consulté par le lien suivant :

http://www.academie-sciences.fr/publications/rapports/pdf/climat_261010.pdf

+++++

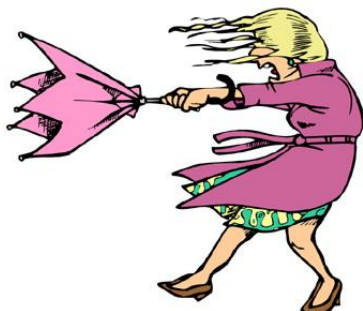
Green Univers

02.11.2010

http://www.greenunivers.com/2010/11/deals-du-25-octobre-au-2-novembre-avis-de-gros-temps-dans-le-olien-occidental-embellie-pour-le-smartgrid-francais-premium-45576/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=deals-du-25-octobre-au-2-novembre-avis-de-gros-temps-dans-le-olien-occidental-embellie-pour-le-smartgrid-francais-premium

Deals du 25 octobre au 2 novembre : Avis de gros temps dans l'éolien occidental, embellie pour le smartgrid français

Publié par *PLaurent* • mardi 02 novembre 2010 à 09:00 • [Version imprimable](#)



La France s'est mise à l'heure du smartgrid cette semaine, avec deux belles levées de fonds pour les start-up **Neology** et **Actility** après du même investisseur : le fonds **Truffle Capital**, dont le portefeuille dans les cleantech commence à devenir imposant.

Dans le solaire, où la consolidation du marché a commencé, l'absence de visibilité et les baisses des tarifs d'achat conduisent certains acteurs à faire évoluer leur stratégie, à l'image de **France Panneaux Solaires** et **3i Plus** alors que, de son côté, **Volta** a obtenu les permis de construire pour sa future centrale de La Barben, dans les Bouches-du-Rhône, qui avec 96 MW de puissance installée (répartis sur huit tranches de 12 MW) devrait devenir la plus grande de France.

Côté transports, les véhicules électriques de masse vont bientôt débarquer et la distribution s'organise : le groupe **Mobivia (ex-Norauto)** lance Alter Move, une enseigne dédiée à la mobilité électrique, et la jeune société **Zen'Auto** se lance, elle aussi, sur le créneau.

A l'international, sauf en Chine, l'éolien traverse une mauvaise passe. Aux Etats-Unis, les installations de nouvelles turbines ont ralenti de 72% sur les neuf premiers mois de 2010. Et les groupes américains et ceux qui vendent aux Etats-Unis s'essouffent. D'où le ratage de l'introduction en Bourse du développeur éolien américain **First Wind**, et le rachat à 100% du fabricant américano-britannique de turbines **Clipper**.

Autre conséquence, le leader mondial **Vestas** va tailler dans ses effectifs au Danemark et en Suède, mais il va recruter en Chine. L'un de ses rivaux, l'espagnol **Gamesa**, avance, lui, ses pions dans l'offshore, avec notamment un accord avec le groupe américain **Northrop Grumman Shipbuilding**.

Le marché boursier reste tout aussi difficile pour le géant italien **Enel**, qui a finalement dû abaisser son prix d'émission de 11%.

En Grande-Bretagne, le plan de rigueur a eu des conséquences finalement favorables aux cleantech, les principales mesures d'aide ont été préservées et le système prévu de marché des droits d'émission de carbone s'est transformé tout bonnement en une taxe carbone.

Dans le solaire, tout va bien dans le solaire thermique américain : plusieurs centrales solaires thermiques géantes ont été autorisées, malgré les doutes sur le modèle économique de cette technologie par rapport au photovoltaïque, et la super-centrale de **BrightSource**, dans lequel a investi **Alstom**, a trouvé de nouveaux financements.

Dans le photovoltaïque, une nouvelle grande centrale européenne a été rachetée par des fonds, et le constructeur automobile chinois **BYD**, comme promis, se lance en grand dans la fabrication de cellules.

===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====

LES TRUSTS GÉANTS FORGENT UN OLIGOPOLE DU VENT

Spiegel

31.10.2010 - Merci à W.N.

<http://www.spiegel.de/wirtschaft/unternehmen/0,1518,725459,00.html>

31.10.2010

Konzentration auf dem Energiemarkt

Großkonzerne schmieden Wind-Oligopol

Von [Nils-Viktor Sorae](#)



DPA

Die Windbranche steckt im Umbruch: Vor Europas Küsten sollen gigantische Offshore-Parks entstehen. Großkonzerne wie Siemens wittern ein Milliardengeschäft und sichern sich immer größere Marktanteile. Experten fürchten ein neues Energie-Oligopol.

Article en allemand - très bien illustré - qui décrit la guerre que se livrent les grands trusts tels que Siemens ou General Electric pour le partage du marché de l'offshore qui pèse des milliards et des milliards, au détriment des "petits" industriels de première génération de ce secteur tels que Vestas, Enercon ou Nordex

===== OFFSHORE - RÉGIONS =====

BASSE-NORMANDIE

14 CALVADOS

Tribune de Lyon

02.11.2010

<http://www.tribunedelyon.fr/index.php?actus/economie/23714-energie--des-lyonnais-vont-construire-un-immense-parc-maritime-eolien>

ÉNERGIE : DES LYONNAIS VONT CONSTRUIRE UN IMMENSE PARC MARITIME ÉOLIEN

VINCENT LONCHAMPT | 02/11/2010 | 0   

Acteur historique du BTP tourné vers la production d'électricité, Maïa, entreprise lyonnaise, veut construire un immense parc maritime éolien au large du Calvados. Son coût : un milliard d'euros....



© DR

Le projet paraît démesuré, hors de portée de Maïa. La PME lyonnaise de 350 salariés n'a pourtant que cela en tête. Derrière le nom de code Rhéa, cette figure historique du BTP veut dresser un parc de 50 éoliennes maritimes, à 12 kilomètres au large du Calvados, qui pourrait alimenter en électricité une ville d'un million d'habitants par an, hors chauffage. Le coût du projet est pharaonique : un milliard d'euros. Pourtant, Pierre Neveux, le directeur général de Maïa Power, la branche énergie du groupe, affiche une étonnante sérénité. *«On ne sait pas encore quand, mais ce projet verra le jour»*. Du bout des lèvres, la délivrance du premier kilowatt est évoqué pour l'horizon 2015, *«si tout va bien»*. Cela fait trois ans que les équipes de Maïa planchent sur ce rêve éolien. Le dossier est prêt. Et l'investissement consenti est déjà conséquent : deux millions d'euros ont été dépensés pour mener une batterie d'études de préfaisabilité - cartographie, ingénierie maritime, études d'impact... L'équation du montage financier est aussi résolue, en théorie. Grâce à d'importantes réserves financières qui s'élèvent à 140 millions d'euros, Maïa serait prêt à déposer sur la table *«l'équivalent d'une année de chiffre d'affaires»*, soit environ 100 millions d'euros. Le reste des capitaux proviendrait d'emprunts auprès des banques, et de la constitution d'un consortium. *«Il est évident que nous ne pouvons pas y aller seuls, poursuit Pierre Neveux. L'idée serait de s'associer soit à un grand groupe industriel, soit à un énergéticien qui vienne abonder au capital de ce projet»*. Une demi-douzaine d'alliés potentiels sont identifiés. Que des grands noms : Areva, General Electric, Alstom...

CONCURRENCE Les artisans de Rhéa l'affirme : ils n'attendent plus que le feu vert des autorités. Une formalité ? Sûrement pas. L'éolien offshore patine en France (voir ci-contre), et Maïa n'est pas seule sur l'affaire. Dans la zone sélectionnée pour le parc éolien Rhéa, deux sérieux concurrents, Poweo et l'allemand WPD, ont aussi dans leurs cartons des projets de même envergure. Mais l'entreprise lyonnaise aux nombreuses références – le stade Gerland, l'auditorium Maurice Ravel, les berges du Rhône... - a une petite longueur d'avance. Le dossier Rhéa a été déposé mi-2009, *«comme un commerçant demande une concession pour s'installer sur la plage»*, avant que l'Etat n'annonce, cet été, le lancement d'une série d'appels d'offres pour l'éolien offshore dans une dizaine de zones en France... dont celle au large du Calvados. Et à entendre Benoît Licour, le secrétaire général de Maïa, Rhéa ferait déjà consensus : *«Le préfet concerné nous a dit que l'éolien maritime est un bon sujet, que l'emplacement choisi est bon, et que le timing est bon. Nous attendons maintenant des actes de la part de l'Etat»*.

Les dirigeants de Maïa n'ont qu'une crainte : que les décisions sur l'éolien offshore soit repoussées après les élections présidentielles de 2012. Ce qui bloquerait le projet pendant de longues années.

(*) TOUJOURS AUCUN PARC ÉOLIEN EN FRANCE C'est peu dire que la France n'est pas à la pointe en matière d'éolien maritime. Le pays, malgré 3500 kilomètres de côtes, ne dispose d'aucun parc, à l'inverse des voisins allemands, belges ou anglais. En 2004, l'Etat avait pourtant lancé un premier appel d'offre et sélectionné un projet... qui n'a finalement jamais vu le jour. «Est-ce que la volonté des politiques français pour l'éolien maritime est réel ? En tout cas, nous avons un retard réel», tacle Benoît Licour, le secrétaire général de Maïa

+++++

BASSE-NORMANDIE

Connexions Normandie

02.11.2010

<http://www.connexions-normandie.fr/la-region-basse-normandie-se-mobilise-pour-developper-une-nouvelle-filiere-autour-des-energies-marines-renouvelables/5700/>

La Région Basse-Normandie se mobilise pour développer une nouvelle filière autour des énergies marines renouvelables

211₂₀₁₀



Alors que dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la France s'est fixée comme objectif que 23 % de sa consommation d'énergie en 2020 soit issue d'énergies renouvelables, 6 000 mégawatts pourraient être directement produits par l'éolien offshore.

Forte de potentiels naturels, industriels, portuaires et scientifiques, la Région Basse-Normandie, par la voix de son président Laurent Beauvais, se mobilise pour faire naître une nouvelle filière autour des énergies marines renouvelables, aidée en cela par le récent rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, CESER, sur ce thème.

Les énergies marines renouvelables en chiffre

Selon le rapport du CESER :

- le potentiel énergétique de l'éolien offshore (des éoliennes installées au large) sur les côtes métropolitaines est évalué à 30 000 GW (gigawatts) par an ;
- celui de l'hydrolien (issu de turbines sous-marines utilisant la force des courants) est évalué entre 5 000 et 14 000 GW par an ;
- celui de l'houlomoteur (utilisant la force des vagues) est évalué à 40 000 GW par an.

Ainsi, le potentiel des différentes énergies marines renouvelables pourrait couvrir entre 15 et 18 % des besoins nationaux actuels.

Selon les professionnels de ce secteur d'ici 2020 :

- le marché européen de l'éolien offshore représenterait 200 milliards d'euros et l'hydrolien 10 milliards d'euros ;
- en terme d'emplois, le secteur de l'éolien offshore générerait 7 emplois directs et indirects par mégawatt produit et le secteur hydrolien 10.

La Basse-Normandie forte de nombreux atouts

En regard de cette projection qui montre d'importantes opportunités de développement, la Région Basse-Normandie dispose de différents atouts pour développer les énergies marines renouvelables :

- des avantages naturels : elle est le 2nd potentiel éolien marin national et dispose de 50 % du potentiel hydrolien ;
- des équipements adaptés au travers du Port de Cherbourg : situé idéalement au cœur de la mer de la Manche, des capacités d'accueil des navires à fort tirant d'eau, des portances élevées de quais, des mètres carrés disponibles à proximité directe ;
- des industries spécialisées dans la production de très grandes pièces de métal (DCNS, CMN) et leur réseau de sous-traitants ;
- des expertises scientifiques, au travers de laboratoires de recherche spécialisés : les laboratoires susceptibles de travailler ou travaillant déjà sur les interactions entre les machines et le milieu marin (P2M, LERMA, ERPCB, M2C, IFREMER) ; les laboratoires susceptibles de travailler ou travaillant déjà sur la conception des machines (M2C, LUSAC, CNRT) ; les laboratoires orientés en sciences sociales susceptibles ou travaillant déjà sur la mer et les énergies marines (ESO, GEOSYSCOM, pôle maritime de la MRSH) ;
- la présence de grands acteurs de l'énergie en Basse-Normandie.

Pour Laurent Beauvais, « dès à présent, alors que l'Etat s'apprête à lancer un appel d'offres au niveau national, des questions très concrètes se posent à nous : l'éventualité d'un parc d'éoliennes offshore au large du Calvados dont la capacité devra être discutée avec les pêcheurs, et qui, pour la Région et le Département de la Manche, doit être préférée à une installation à l'ouest du Cotentin ; l'opportunité offerte par les courants du Raz Blanchard et l'équipement que représente le Port de Cherbourg pour développer toute une filière autour de la production d'énergie hydrolienne... C'est un sujet dont tous les acteurs bas-normands doivent s'emparer. Pour cela, la Région

jouera pleinement son rôle de coordination, c'est pourquoi je propose à l'assemblée régionale une stratégie en 3 points. »

Ainsi, lors de l'assemblée plénière du jeudi 21 octobre, Laurent Beauvais a défini les grands axes de la stratégie de la Région sur ce sujet :

- d'abord fédérer les acteurs de l'enseignement, de la recherche et de l'économie - PME et industrie - pour développer une nouvelle filière ;
- dans le même temps garantir un véritable processus de concertation et d'appropriation collective (organisation d'un colloque sur ce thème en 2011) ;
- se positionner au cœur des coopérations et des réseaux d'échanges en Europe. Les énergies marines renouvelables faisait d'ailleurs partie des sujets abordés lors des déplacements de Laurent Beauvais, à Aberdeen en tant que Président de l'arc atlantique et à Bergen en tant que Président de la Région Basse-Normandie.

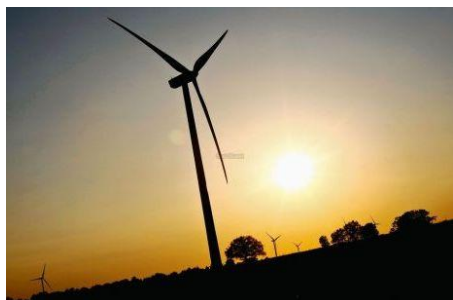
Pour en savoir plus : www.cr-basse-normandie.fr

===== RÉGIONS =====
AQUITAINE **33 GIRONDE** **33990 Naujac-sur-Mer**
 Sud-Ouest
 02.11.2010
<http://www.sudouest.fr/2010/11/02/eoliennes-c-est-la-boite-de-pandore-227898-4723.php>

2 novembre 2010 06h00

[commentaire\(s\)](#)

Eoliennes : « C'est la boîte de Pandore »



L'implantation d'un parc de huit éoliennes figure le projet-phare de la commune de Naujac. Pour autant, il ne fait pas consensus auprès de tous les habitants. PHOTO DR

C'est le projet phare de la commune de Naujac-sur-Mer : l'implantation d'un parc de huit éoliennes et d'un parc de panneaux photovoltaïques. Lors du dernier Conseil municipal, le dossier a été abordé dans le cadre de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU). Outre les aspects techniques, la procédure fixe les modalités de concertation prévues par le code l'urbanisme. Le sujet, qui fait consensus à la table du Conseil municipal de Naujac, ne laisse pas nos lecteurs indifférents.

Réactions extraites de sudouest.fr.

Beugueur

« Quand est-ce que l'on va comprendre que 4 hectares dans un secteur du massif très peu urbanisé et aménagé ont une grosse empreinte sur l'environnement : biodiversité, paysage... C'est un sacrilège. Ces 4 hectares pourront être utilisés ensuite pour réaliser d'autres aménagements... Faire venir ces éoliennes, c'est ouvrir la boîte de Pandore. Pourquoi ne pas utiliser les terrains militaires du CHM d'Hourtin, il y aurait une utilité au moins... »

Vincent Vignon (1)

« On accuse une fois de plus les énergies renouvelables de tous les maux. Tout ça, car EDF et le gouvernement ne veulent pas assumer les conséquences de leur gestion et de leur politique tout nucléaire.

L'article précise que les tarifs réglementés sont aujourd'hui à 93,10 € / MWh (soit 9,31 ct€ / kWh sur votre facture). Les producteurs éoliens vendent à EDF l'électricité à 81 € / MWh (8,1 ct€ / kWh). Alors est-ce l'éolien le responsable ? Qui se fait une marge sur l'électricité produite par les éoliennes : EDF !

Au contraire, le développement massif d'éoliennes permet de contenir la hausse inévitable du prix de l'électricité. Et ce prix comprend déjà la recherche et développement, et le démantèlement. Contrairement au prix du tarif réglementé d'EDF qui ne comprend pas le coût de recherche et développement du nucléaire payé par nos impôts via le CEA et la Défense, ni le démantèlement que nous paierons dans quelques années.

Pour parler précisément de Naujac, les huit éoliennes produiront l'équivalent de la consommation électrique de 24 000 foyers. Pour une région sans vent, c'est pas mal... L'emprise au sol est de 5 000 m² par éolienne, soit 4 hectares pour l'ensemble du parc. On ne peut pas honnêtement dire que la présence d'éoliennes va changer la vocation forestière des terrains. Au contraire. »

Libellule

« Pourquoi détruire nos forêts (car elles seront irrémédiablement détruites : les tonnes de béton coulées pour chaque éolienne ne seront jamais démantelées) ? Il est de notoriété publique que cette région est peu ventée. On ne peut que dénoncer l'immoralité des avantages concédés aux producteurs et aux spéculateurs d'électricité éolienne : tarifs de rachat anormalement élevés et niches fiscales leur permettant de faire fortune sur le dos de l'environnement et des citoyens français qui en subissent injustement les conséquences. »

(1) Vincent Vignon est le technicien de la société Valorem, chargé du dossier des éoliennes à Naujac.

BRETAGNE

29 FINISTÈRE

29350 Moëlan-sur-Mer

Ouest-France

02.11..2010

[par](#) association - Merci à P.F.

Pays de Quimperlé en bref		Ouest-France Mardi 2 novembre 2010
Programme éolien : l'association C du Vent réagit		
<p>L'association C du Vent réagit à l'article du vendredi 29 octobre « La zone éolienne ira-t-elle jusqu'au bout ? » qui rendait compte du dernier conseil communautaire au cours duquel Nicolas Morvan a évoqué un possible abandon du programme éolien de la Cocopaq.</p> <p>C du Vent estime que « depuis 5 ans, la communauté de communes a déboursé des dizaines de milliers d'euros (d'argent public) pour mettre en place un programme éolien démesuré, ce</p>	<p>que nous avons dénoncé dès le début des études, mais l'appétit de nos élus était bien plus fort que la sagesse ».</p> <p>Pour l'association, « la préfecture du Finistère fait son travail. On n'installe pas des éoliennes de 125 m de hauteur, sans poser des problèmes importants et souvent insolubles. Il est tout à fait normal que les services préfectoraux analysent dans le détail le développement de l'éolien industriel. »</p>	

CENTRE

28 EURE-ET-LOIRE

28290 Châtillon-en-Dunois

Arroudemain

23.10.2010

<http://www.arroudemain.com/article-exposition-a-l-eglise-de-chatillon-en-dunois-59497130.html>

merci à P.F.

amedi 23 octobre 2010

Exposition à l'église de Châtillon-en-Dunois

Article de l'Echo :

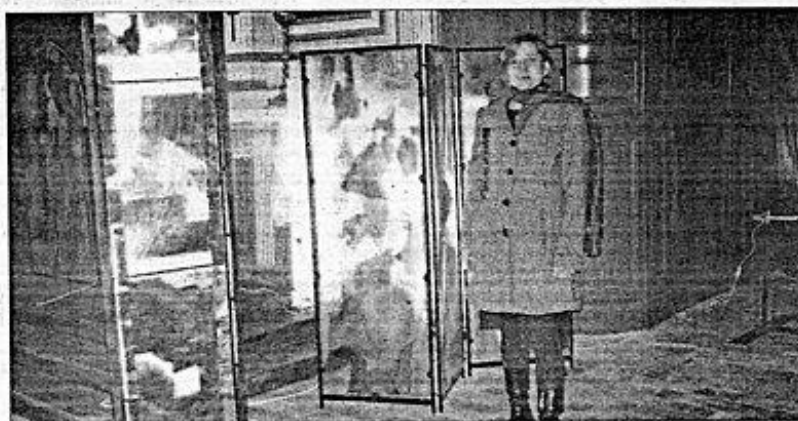
Echange éoliennes contre vitraux

Jean Claude Lethiais, chargé de mission au conseil général, souhaitait exposer le travail de Claire Babet « dans un lieu exceptionnel avec un éclairage qui met ses vitraux en valeur ». A la demande de Claude Terouinard, maire (UMP), elle expose, jusqu'au 7 novembre, à l'église de Châtillon-en-Dunois.

Cette exposition propose une vingtaine de vitraux, peinture sur verre, peinture grisaille traditionnelle, le tout mettant en avant l'art contemporain. Des photos permettent de comprendre comment sont fabriqués les vitraux, du tracé à la cuisson du verre, en passant par le calibrage. Chaque vitrail a un thème. Tous sont très colorés, très gais, ils attirent l'œil et égayent cette magnifique église.

« LAISSER UNE TRACE »

Claire Babet a préparé il y a 20 ans un diplôme en vitrail aux Arts Appliqués de Paris. Depuis, elle a racheté un atelier à la Bourdinière Saint-Loup où elle emploie aujourd'hui six personnes. Elle restaure des vitraux, crée en fonction de la demande et travaille actuellement sur la rose occidentale



Châtillon-en-Dunois, mercredi. Claire Babet expose ses vitraux jusqu'au 7 novembre.

de la cathédrale de Chartres.

« Trois vitraux de l'église de Châtillon seront financés d'ici peu par ERDF (électricité réseau - distribution de France). En échange ils aménageront cinq éoliennes sur la commune, » a précisé Claude Terouinard. « Le mélange des genres et des époques per-

mettra de laisser une trace du 21^e siècle. Il est important de sensibiliser les gens aux différents styles ».

L'exposition est ouverte le week-end ou sur rendez-vous, en semaine au 06.84.52.33.25.

HAUTE-NORMANDIE

76 SEINE-MARITIME

76450 Cany-Barville

Paris-Normandie

01.11.2010

merci à E.C.

article de presse parut dans paris normandie bray du 01/11/2010. à propos du permis de construire éolien accordé par le préfet de région Haute Normandie. le Maire et son conseil municipal de Cany-Barville contre attaque....

Lundi 1 novembre 2010

Littoral/Caux marit

CANY-BARVILLE. Le maire va déposer un recours en justice contre les permis de construire des éoliennes.

Contre le mitage

Réunis en conseil municipal, les élus de Cany-Barville se sont penchés sur le projet d'implantation d'éoliennes sur les communes de Ouainville et Canouville. Le maire, Jean-Pierre Thévenot, a estimé que contrairement au souhait du gouvernement qui préconise que « le développement des éoliennes doit être réalisé de manière à éviter le « mitage » et à préserver la qualité de vie des riverains », la Préfecture de Seine-Maritime a émis un avis favorable à la réalisation de ce projet.

La municipalité confirme la nécessité de créer de nouveaux outils de production d'énergies renouvelables mais elle souhaite que cela soit sur des sites concertés et identifiés du territoire communautaire.



La municipalité conteste le projet éolien

Création d'un emploi

Le conseil municipal, à la majorité moins une voix et une abstention, décide d'autoriser le maire à ester en justice en engageant un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rouen contre les permis de construire délivrés le 13 avril 2010 par le préfet de Seine-Maritime à la Compagnie du vent, à condition que les communes de Ouainville et Canouville s'engagent également dans cette même démarche. Le conseil municipal autorise l'inscription d'une somme de 1000 € à titre de participation aux frais de procédure et honoraires d'avocats.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la création d'un em-

ploi d'adjoint d'animation de 2e classe à temps non complet, pour répondre au besoin ponctuel d'une surveillance supplémentaire des élèves demi-pensionnaires inscrits en primaire et maternelle. Et cela afin de renforcer le dispositif de surveillance pendant la pause déjeuner, compte tenu du nombre élevé d'enfants et du comportement particulièrement difficile de certains d'entre eux.

Un cours de danse classique

Les élus ont également approuvé le projet du Secours catholique qui propose d'organiser une permanence d'une demi-journée sur le territoire de la commune, le lundi de 14 h à 17 h. Le conseil

municipal met un bureau de permanence à disposition.

Le conservatoire de musique et danse de la Côte d'Albâtre souhaite développer une activité de danse classique le mercredi de 10 h à 12 h 30 à compter de la rentrée des vacances scolaires d'automne. Le conseil municipal émet donc un avis favorable pour la mise à disposition de la salle de karaté du Sporticaux.

Les élus ont signalé que, concernant le passage au numérique, un mini-bus d'information s'installera le samedi 11 décembre de 10 h à 17 h sur la place Robert-Gabel. Ils encouragent également la population à participer à la collecte de sang qui aura lieu le 21 décembre, salle Daniel Pierre.

+++++

MIDI-PYRENEES

12 AVEYRON

12100 Millau

Millau-Planet-Aveyron

26.10.2010

<http://millau.planet-aveyron.com/actualite/millau/environnement/2947-eoliennes--la-preuve-des-nuisances-sonores-est-aujourd'hui-etablie.html>

Eoliennes : la preuve des nuisances sonores est aujourd'hui établie

Mardi 26 Octobre 2010 05:17 Roland Graciannette [Environnement](#)



Le collectif «Agir pour le Lévezou» ne désarme pas ! Jeudi dernier, ils étaient une dizaine au pied du parc d'éoliennes. A travers la présence et le témoignage de Ludovic Monneret, exploitant d'un gîte, le collectif a voulu apporter la preuve au grand public que le bruit de ces gigantesques moulins à vent est source de nuisance. Car il faut en convenir, ce problème est encore sujet à controverses.

Bon nombre de promeneurs qui s'approchent des mâts avouent ne pas être gênés par le bruit qui est celui d'une machine à laver. «Les gens ne savent pas que ce n'est pas parce que les pales tournent que l'éolienne est en production. En fait, lorsque que le vent est supérieur à 50 km/h, elles sont en fonctionnement et deux bruits se cumulent : celui avec effet stroboscopique des pales et celui du moteur de la centrale quand elle est en production. Ce bruit se fait surtout sentir dans la vallée, moins sur les crêtes. Ce n'est pas pour rien que la faculté de médecine a recommandé que les éoliennes ne devaient pas être implantées à moins de 1,5 km des habitations», explique Jean Marty.

Une précaution qui n'est pas respectée sur le Lévezou, malgré les avertissements consignés sur les documents du commissaire-enquêteur. Résultat : Pour la première fois, «E.D.F. Energies nouvelles», filiale d'E.R.D.F. a dû arrêter partiellement des éoliennes qui sont situées à 600 m de la propriété de Ludovic Monneret.

Ce Breton, ancien marin et cuisinier, est venu s'installer en 2000 sur le Lévezou pour exploiter des chambres d'hôtes et faire de la restauration : «La région est si belle. Il y a un fort potentiel touristique. C'était un projet de vie». Et voilà qu'en 2008 s'aménagent et se mettent en service trois éoliennes à proximité de son gîte.

«C'est devenu l'enfer. Cela vous oppresse, vous rend irritable, vous file des acouphènes insupportables. Cela vous sort de la maison, surtout la nuit quand vous avez l'impression que l'éolienne est dans la chambre à coucher», lance-t-il furieux et dépité. Après rencontre avec l'hôtelier, les ingénieurs de la filiale d'E.R.D.F. acceptent d'arrêter le fonctionnement des éoliennes sauf quand le vent est au Sud, le bruit étant jugé par eux plus supportable que lorsqu'il est au Nord.

«C'est bien la preuve que le bruit des éoliennes est nuisible à l'homme lorsque la distance n'est pas respectée. On nous a menti dès le début en nous opposant des études acoustiques faites sur simulation. Il devait y avoir aucune nuisance sonore nous disait-on. La réalité du terrain est toute autre et tout le monde peut s'en rendre compte aujourd'hui», martèle Jean Marty, le président du collectif. Mais Ludovic Monneret ne se satisfait pas de l'arrêt partiel de ces éoliennes. Il veut l'arrêt total «Sinon je ne peux plus travailler. Mon projet est mort». Il craint de se résoudre à envisager la vente de son gîte.

L'affaire en est là, il se dit qu'une expertise de la maison aurait été faite, commanditée par l'exploitant des éoliennes. Un drame pour l'hôtelier.

Voir aussi le précédent : <http://www.midilibre.com/articles/2010/10/18/RODEZ-Levezou-L-39-arme-du-temoignage-contre-les-eoliennes-1423819.php5>

===== ETRANGER =====

SUISSE

BERNE

Court

TSR

02.11.2010

<http://www.tsr.ch/info/suisse/2642524-bienne-souhaite-eriger-un-parc-eolien-sur-les-hauts-de-la-commune-de-court-dans-le-jura-bernois.html>

Bienne souhaite ériger un parc éolien sur les hauts de la commune de Court, dans le Jura bernois

02 novembre 2010 17:10

La ville de Bienne souhaite ériger un parc de 6 à 8 éoliennes sur les hauts de Court (BE). La commune se déclare favorable à un tel projet, il ne reste plus qu'à convaincre le plan directeur des parcs éoliens du Jura bernois. Les turbines devraient produire l'équivalent de la consommation électrique de 4000 ménages, selon les services industriels biennois. Le parc jouxterait en outre une installation soleuroise similaire, également à l'état de projet. Il faudra patienter du côté des autorités biennoises. Le plan directeur cantonal des parcs éoliens du Jura bernois ne sera pas prêt avant fin 2011.

Egalement : <http://www.20min.ch/ro/news/romandie/story/Bienne-projette-un-parc-eolien-17360088>